

Plan de classement

- ∨ Archives ecclésiastiques : clergé séculier (série G)
 - ∨ Chapitre collégial de La Saussaye
 - **Fondation et privilèges.**

Fondation et privilèges.

Description :

Présentation du contenu

Copie des lettres de Philippe le Bel, accordant à Guillaume de Harcourt, chevalier, seigneur de La Saussaye, le droit d'amortissement pour 500 livres toumois de rente destinés à la fondation d'un établissement religieux (février 1312, n. s.) ; – copie de la confirmation par Philippe V le Long, des lettres de Guillaume de Harcourt, instituant le chapitre collégial de La Saussaye : « A tous ceux qui verront ou oront ces présentes lettres, Guillaume de Harcourt, seigneur de La Saussaye, chevalier, salut. Nous faisons scavoir à tous que nous, attendans et considérons que la vie de l'homme humain est briefve en ces siècles de charges, de tribulations et occupations diverses et vaines, si que à peine pense à acquérir la vie perdurable plaine de joye et de repos ; et au jour du grand jugement épouvantable chacun sera présent devant le souverain juge droilurier pour recevoir son payement et juste mesure de toutes les œuvres qu'il aura faites en cette mortelle vie, soit bien soit mal et considérons encore que de tout le travail dont chacun aura travaillé en ce siècle, ces ans plus luy profitera à gagner vie perdurable, qu'il aura employés en sa vie en œuvres de miséricorde et en faire la volonté de son créateur de cœur pur et de vraye charité ; pour ce, des biens que notre Seigneur nous a donnés largement en ce siècle, ordonnons, établissons, faisons et fondons en la paroisse de Saint-Martin-de-la-Comeille, une chapelle à l'honneur de la Sainte-Trinité, de la glorieuse vierge Marie, mère de nostre Sauveur, et de toute la sainte cour de paradis et spécialement du glorieux confesseur saint Louis, jadis roy de France, en laquelle chapelle nous voulons qu'il y ait traize chanoines tous prêtres et un cousteur clerc, qui de jour et de nuit feront et seront tenus de faire le service de nostre Seigneur selon l'ordonnance cy dessous escripte, etc. » (février 1318, n. s.) ; – copie des lettres de franchise et d'amortissement accordées par Philippe V le Long, pour les quatre acres de terre ou environ occupées par la chapelle, le cimetière, les maisons et les jardins des chanoines (mars 1319, n. s.) ; – copie des lettres de Guillaume de Harcourt accordant aux chanoines de La Saussaye divers privilèges et franchises, notamment l'exemption de toutes redevances et droits seigneuriaux (17 août 1319) ; – copie de la confirmation de la fondation et des privilèges du chapitre collégial de La Saussaye par Jean de Harcourt, chevalier, neveu de Guillaume de Harcourt (15 août 1323) ; – copie collationnée du testament de « monseigneur Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, pair de France, comte d'Harcourt, de Lislebonne, de Rieux, de Rochefort et plusieurs autres lieux, ministre d'estat, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en la province de Picardie, etc. : s'il arrive son décès, veut et ordonne que son corps soit inhumé en l'église collégiale Saint-Louis de La Saussaye lez Elbeuf en Normandie, où sont inhumez messieurs ses prédécesseurs, après toutefois que son cœur aura été tiré de son dit corps, qu'il veut estre porté et enterré dans l'église Saint-Fiacre, près sa terre de Villemareuil en Normandie ; item donne et lègue à laditte église de Saint-Louis de La Saussaye la somme de douze mil livres une fois payée, en considération de son inhumation » (23 septembre 1657).

Date :

1312-1657

Description physique :

Description physique : (Liasse.) 7 pièces, papier

Identifiant :

G242

Localité : Rieux ; Rochefort (hameau à ...) ; Saussaye (Chapelle de la Sainte-Trinité) ; Saussaye (Chapitre collégial) ; Saussaye (Le) ; Villemareuil

Autres identifiants :

Cotes extrêmes : G242

Mots-clés

Géolocalisation

Rieux Rochefort (hameau à ...) Saussaye (Chapelle de la Sainte-Trinité) Saussaye (Chapitre collégial) Saussaye (Le) Villemareuil

Personne (physique ou morale)

Harcourt, Jean de Lorraine, Charles de (duc d'Elbeuf) Philippe IV le Bel Philippe V le Long Saint Fiacre Saint Louis (roi) Saint Martin